

# Balaruc-le-Vieux Fêtes Médiévales 2022

Samedi 23 juillet

**Marché Médiéval – Artisanal et de Produits du Terroir**

Fiche de CANDIDATURE (document également téléchargeable sur [www.ville-balaruclevieux.fr](http://www.ville-balaruclevieux.fr))

A retourner avant le **25 mars 2022** par mail [mairie@ville-balaruclevieux.fr](mailto:mairie@ville-balaruclevieux.fr) ou à l'adresse suivante :  
Mairie – Service Animations - 17 Place de la Mairie 34540 Balaruc le Vieux

Réservé à la  
Mairie

Retenu

Non retenu

<b>Nom du commerce</b>		<b>Nom et prénom du responsable</b>
<b>Téléphone fixe</b>	<b>Téléphone portable</b>	<b>Email</b>
<b>Adresse postale</b>		
<b>Description des produits mis en vente et de votre stand</b>		
<b>Visuels</b>	Afin de sélectionner votre proposition, joindre à la présente candidature des visuels caractéristiques des produits mis en vente et de votre stand.	
<b>Sécurité Stationnement</b>	<b>L'accès au marché est interdit aux véhicules pendant les horaires d'ouverture au public. Aucun véhicule ne pourra stationner sur les lieux d'exposition. Stationnement prévu <u>pour un seul véhicule</u> à l'extérieur du lieu de la manifestation.</b>  <b>Lors de la sortie du village, soyez vigilant aux piétons qui sont prioritaires et soyez patients avec les autres exposants.</b>	
<b>Alimentation électrique :</b>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui puissance..... Watt (La puissance sera limitée en fonction des possibilités techniques)	
<b>Dimension du stand</b>	longueur .....mètres X profondeur.....mètres (minimum) <b>Attention : Aucun percement au sol ne sera autorisé.</b> Le tarif appliqué est de 15€ par mètre linéaire sur la longueur du stand. (exemple : 15€ x 2 mètres = 30€) <b>Ne pas envoyer de paiement. Celui-ci sera réclamé uniquement aux exposants qui auront été retenus par la commission Animations</b>	
<b>Arrivée à Balaruc-le-Vieux</b>	<b>Samedi à 7 heure.</b> Les véhicules devront avoir quitté les Lieux d'exposition avant 8h30.	
<b>Horaires</b>	<b>9h</b> : Ouverture du marché <b>22h30</b> : Démontage des stands + Accès des véhicules des exposants + Chargement des véhicules	
	L'organisateur se réserve le droit d'attribuer les emplacements comme il le juge bon, en fonction de la configuration des lieux et de l'aspect qu'il souhaite donner à l'espace d'exposition.	
<b>Précisions diverses</b>		